



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE NETTOYAGE DE FIN DE
CHANTIER DU GYMNASÉ ISABELLE AUTISSIER**

**DÉCISION N° DM-25-072
EN DATE DU 25 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

VU la proposition de la société Groupe A2S en date du 05 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de réaliser un nettoyage dans le cadre de la fin des travaux concernant le gymnase Autissier.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société GROUPE A2S, représenté par BLSL, situé 59 rue Chanconnet à 95100 Argenteuil.

- Le présent contrat est d'un montant de €. 28 080.00 HT (€ 33 696.00 TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250325-lmc1H13006H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/03/2025
Date de Publication : 25/03/2025